Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202645DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 février 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOIVIN Sabrina, BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, COCONNIER Vincent, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, GUIBOREL Catherine, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame PICOT Sonia), Madame LEVIEUX Élise.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Madame DEVILLE Danielle

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **22**
. absent(s) et non représenté(s) : **3**

OBJET : ACCUEIL DE LOISIRS « PLUME »
Tarifs des séjours courts des vacances d'été 2026

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202645DE-DE

Délibération N°2026/45 du Conseil Municipal du 3 mars 2026
Publiée le 12 mars 2026

ACCUEIL DE LOISIRS « PLUME »
Tarifs des séjours courts des vacances d'été 2026

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs « Plume », il est nécessaire de fixer les tarifs des séjours courts organisés durant les vacances d'été 2026. Ces séjours seront encadrés par 2 ou 3 animateurs.

La commission 4, réunie le *18 février 2026*, a retenu les tarifs et les modalités de règlement suivants :

Séjour du 15 au 17 juillet 2026 à la base de loisirs de Sillé plage (SILLÉ-LE-GUILLAUME- Sarthe) :

- 14 enfants de 6 à 8 ans, encadrés par 2 animateurs.
- Hébergement en centre et en pension complète.
- Activités proposées par les intervenants : course d'orientation, tir à l'arc et baignade surveillée.
- Demi-journées et veillées préparées et animées par les 2 animateurs.
- Départ en car le mercredi 15 juillet à 9h. Retour le vendredi 17 juillet à 16h30.
- Proposition de 6 tarifs différents, selon le quotient familial (QF) :

Tranche de Quotient Familial	**Tarif proposé**	**Frais de réservation** (30 % du tarif)
QF 1 (de 0 à 460,99 €)	145 €	43 €
QF 2 (de 461 € à 530,99 €)	161 €	48 €
QF 3 (de 531 € à 599,99 €)	178 €	53 €
QF 4 (de 600 € à 1 044,99 €)	196 €	59 €
QF 5 (de 1 045 € à 1 499,99 €)	216 €	65 €
QF 6 (de 1 500 € et +)	235 €	70 €

Séjour du 20 au 24 juillet 2026 au camping « base de loisirs de Brûlon » (BRÛLON - Sarthe) :

- 14 enfants de 9 à 12 ans encadrés par 3 animateurs.
- Hébergement sous tente au camping ; repas élaborés avec les enfants.
- Activités proposées par les intervenants : VTT, canoë et baignade surveillée.
- Demi-journées et veillées préparées et animées par les 3 animateurs.
- Départ en car le lundi 20 juillet à 9h. Pique-nique fournit par l'ADL.
- Retour le vendredi 24 juillet à 16h30.
- Préparation du séjour le lundi matin à Brûlon avec les enfants.
- Proposition de 6 tarifs différents selon les quotients familiaux (QF) :

Tranche de Quotient Familial	**Tarif proposé**	**Frais de réservation** (30 % du tarif)
QF 1 (de 0 à 460,99 €)	142 €	43 €
QF 2 (de 461 € à 530,99 €)	157 €	47 €
QF 3 (de 531 € à 599,99 €)	175 €	52 €
QF 4 (de 600 € à 1 044,99 €)	192 €	58 €
QF 5 (de 1 045 € à 1 499,99 €)	211 €	63 €
QF 6 (de 1 500 € et +)	230 €	69 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260303-D0303202645DE-DE

Modalités d'inscription et de règlement :

- Dates d'inscriptions : à partir du *27 avril* jusqu'au *4 mai 2026*, sur le Portail Famille.
- Documents à fournir pour valider l'inscription et à déposer sur le Portail Famille (*pf2chateaubourg.vitrecommunaute.bzh*) :
    - assurance civile,
    - pages du carnet de vaccination,
    - quotient familial.
- Éléments à adresser par mail à adlplume@chateaubourg.fr :
    - photocopie de la carte Vitale,
    - un certificat d'aptitude aquatique (*uniquement pour les enfants de 9 à 12 ans*).
- Facturation du séjour :

    Les frais de réservation de 30 % du montant total seront débités sur la facture du mois de juin (*réception fin juillet*).
    Les frais de réservation ne seront restitués qu'à certaines conditions (*annulation du séjour par l'organisateur, cas de force majeure et sur justificatif de la famille...*).
    Le reste du solde sera débité sur la facture du mois de juillet (*réception fin août*).
    Les chèques vacances, en version papier, sont acceptés par la trésorerie.

Suite à la présentation du sujet en commission 4 du *18 février 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE VALIDER les tarifs proposés pour les séjours courts de l'accueil de loisirs d'été 2026 ;

2°) DE VALIDER les modalités d'inscription et de règlement ;

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,





Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Danielle DEVILLE



Nombre d'élus présents ou représentés : 22	Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0